

Interview Lens - Sylvain Robert

Jean Philippe

« Sylvain Robert, bonjour, vous êtes âgé de 53 ans, vous êtes maire de Lens depuis 2014 et vous vous présentez donc pour un troisième mandat à ces élections.

Vous conduisez la liste Lens Toujours, liste d'union de la gauche, hors LFI.

Pour quelles raisons êtes-vous à nouveau candidat pour la mairie de Lens ? »

Sylvain Robert

« Parce qu'avec l'équipe qui m'a accompagné sur le mandat 2020-2026, on s'était engagé sur un programme qu'on a réalisé. Et aujourd'hui, avec cette nouvelle équipe renouvelée, parce que c'est aussi dans cet esprit-là qu'on a voulu porter notre candidature collectivement, re proposer quelque chose de complémentaire pour poursuivre le développement de la ville, la rendre toujours plus attractive, avoir un espace où on continue de bien vivre ensemble dans ces formats et les valeurs que l'on défend depuis des années. »

Jean Philippe

« Sylvain Robert, pouvez-vous nous présenter une priorité de votre programme ? »

Sylvain Robert

« C'est difficile d'en résumer qu'une priorité, parce qu'on essaye d'intervenir sur l'ensemble des champs qui sont de la compétence municipale aussi. On est sur un projet pour la ville, dans toute sa diversité, dans les quartiers, dans les différentes catégories d'âge. Mais si on a un fil conducteur, qui est aussi une action dans le bien vivre ensemble, qui est vraiment l'action phare de notre engagement, de se dire comment on arrive à faire société, à ce que l'ensemble de la population qui se retrouve à Lens arrive à trouver des centres d'intérêt ou des endroits de partage.

Et on sait aussi qu'une attention particulière est notamment sur la question du pouvoir d'achat aujourd'hui, le quotidien de la population. Et c'est une action sur laquelle on a déjà engagé des choses depuis un bon moment et on continue, on va les amplifier notamment grâce à la vente du stade Bollaert-Delelis. »

Jean Philippe

« Alors nous posons également la question d'un enjeu local. Pour Lens, nous avons choisi le commerce qui en ville est en souffrance.

Quel est votre constat et quelles sont vos propositions pour pouvoir redynamiser l'offre commerciale ? »

Sylvain Robert

« Le constat, c'est que les modes de consommation ont déjà changé. On l'a vu déjà entre le moment où on s'engage dans la campagne en 2020 et la réalité avec les fermetures liées au Covid quelques semaines ou quelques jours après le résultat des élections.

Et donc c'est dans ce contexte-là que l'on a aussi porté notre engagement, notre accompagnement aux commerçants en lien avec l'agglomération, parce qu'il y a à la fois eu des aides sur l'investissement mais aussi des aides sur le loyer pour l'installation de nouveaux commerces.

Et puis à côté de ça, c'est de regarder comment dans notre quotidien aujourd'hui, dans l'installation des commerces... Alors la préemption des baux commerciaux, après des échanges et puis après des échanges d'expérience surtout, parce que c'est un dispositif qui peut être très très onéreux et qui là aussi a été éprouvé par certaines communes et avec pas forcément des résultats à la hauteur des attentes.

Donc on a trouvé des expériences peut-être un peu plus prépondérantes et un peu plus propices à notre territoire. Et donc c'est un peu dans cet esprit-là qu'on va s'engager, de regarder aussi comment on a travaillé avec les commerçants mais aussi avec les habitants parce que c'est ce point d'attractivité qu'est le centre-ville, de regarder comment on en fait un lieu de partage.

Donc c'est la question de cette fameuse grande place, en tout cas de ce lieu d'échange où on pourra avoir des terrasses. On pourra aussi avoir autour d'un miroir d'eau des lieux d'échange et des lieux aussi de rassemblement.

Mais en même temps, c'est de regarder que ce projet, on l'a fait avec les habitants, avec les commerçants.

Et puis tant qu'on est dans la discussion avec les commerçants, on a aussi prolongé un peu le débat sur la rotation, l'accessibilité en ville.

Alors il y a les traitements, les aménagements d'entrée de ville qui participent aussi quelque part à la qualité de vie, à l'esthétique de notre territoire.

Mais dans le même temps, c'est une ville où il fait bon vivre, une ville où on a envie de s'arrêter, une ville où on a envie de consommer et aussi une ville où on a envie quelque part de vivre et donc de ramener du pouvoir d'achat avec des nouveaux habitants.

On a fait 1500 logements sur le précédent mandat et on se projette sur 1000 nouveaux logements parce que c'est aussi un public de proximité. On a quasiment 1300 nouveaux habitants en 5 ans à Lens.

Je ne pense pas qu'il y ait des villes dans le Nord-Pas-de-Calais qui peuvent aussi avoir le même résultat sur une durée aussi courte.

Donc ça montre bien que notre pari de dire : on ramène de la population pour ramener du pouvoir d'achat, c'est un élément qui est aussi là prépondérant.

Et puis la question qu'on a travaillée aussi avec les commerçants, c'est l'évolution vers l'heure de stationnement gratuite. Parce que le stationnement doit rester régulé pour justement garder cette rotation et permettre d'avoir le maximum de passages, le maximum de flux en centre-ville.

En première périphérie, on est à moins de 100 mètres du centre-ville, on est à une heure et demie dans le cadre d'une zone bleue.

On a la Place de la République, c'est une heure, avec une poche de stationnement assez conséquente à plus de 800 places.

Et puis on a des gratuités en zone verte, donc pas sur l'axe commerçant en tant que tel, mais vraiment sur l'axe périphérique.

On est gratuit le mercredi après-midi, gratuit du vendredi soir au lundi matin.

Donc voilà, on a aussi ces évolutions qui sont bien réelles.

Mais l'enjeu que l'on a pu voir notamment avec les commerçants, c'est cette heure de la faire de façon sécable.

C'est-à-dire qu'on pourra prendre quatre fois un quart d'heure ou prendre une heure et justement regarder quels sont les besoins des commerçants, quels sont les besoins de leurs clients et quels sont les besoins aussi des habitants parce qu'on est dans un territoire où l'on partage le stationnement.

98 000 véhicules par jour à Lens, 33 000 habitants, faites le calcul.

Il faut aussi que les places se servent à plusieurs fonctions dans la journée. »

Jean Philippe

« Alors la Chambre régionale de la Cour des Comptes a critiqué l'an dernier le manque de réalisation concrète dans le cadre du dispositif national Action Cœur de Ville, notamment la rénovation de la place Jaurès, estimée à 5 millions d'euros, qui n'a pas été faite. Que répondez-vous à cela ? »

Sylvain Robert

« Est-ce qu'on a déjà répondu à la Chambre régionale des Comptes ? C'est-à-dire que l'État fait un appel à projet en promettant et en projetant une subvention de l'ordre de 4 millions sur un projet de 5. Quand l'État n'est pas au rendez-vous, les finances de la ville étaient aujourd'hui engagées dans d'autres projets qui ne nous permettaient pas de se substituer une nouvelle fois à l'État.

La région était au rendez-vous parce que les 500 000 qui étaient proposés par la région ont bien été accordés. C'était un projet, celui qui devait coûter 500 000

euros à la ville. Aujourd'hui, si on nous dit que c'était 4 millions et demi, on n'était pas préparé dans cet effet-là.

Donc c'est aussi dans cet esprit-là que la Chambre régionale des Comptes, dont son regard peut-être un peu différent sur ce qu'on a pu avoir, doit se mettre en rapport aussi avec notamment les rapports parlementaires qui dénonçaient un dispositif Cœur de Ville qui, certes, pouvait être attractif dans la vitrine, mais qui n'avait aucun fonds derrière pour le mettre en place.

Donc là, d'un côté, un service de l'État qui nous donne un peu la direction de se dire qu'il faut peut-être aussi engager différemment, mais qui, en même temps, souligne notre bonne gestion, parce que je ne savais pas quelle aurait été la réponse de la Chambre régionale des Comptes si on avait engagé 4 millions de plus alors que ce n'était pas prévu dans nos maquettes budgétaires de cette façon-là.

Et puis, de l'autre côté, des rapports parlementaires qui montrent la réalité de ce qui est en Cœur de Ville sur la dernière mandature. »

Jean Philippe

« Parlons de la sécurité qui préoccupe nombre de nos concitoyens, quelles sont vos propositions en la matière ? »

Sylvain Robert

« Là encore, il faut regarder quelles sont les réalités du terrain. On a déjà mis en place une police municipale, on s'est engagé en 2020, on l'a fait, 42 agents qui sont dans la direction de la tranquillité au niveau de la ville de Lens.

Alors, il y a des policiers municipaux, ils sont 22, on a des ASVP, médiateurs, mais aussi des agents administratifs, parce que la police du maire est une police administrative également.

Et puis, à côté de ça, c'est de regarder quels étaient aujourd'hui les besoins et qui ont évolué dans le cadre des compétences d'une police municipale, qui aujourd'hui est limitée dans son intervention, notamment en accompagnement de la police nationale.

Et donc, on va faire évoluer cette police municipale sur une présence également le dimanche, parce que c'est aussi un complément que l'on peut avoir.

Et puis, de regarder comment, dans cette organisation de territoire, notamment avec le développement de caméras supplémentaires, on a déjà 250 caméras, donc ce sont des caméras qui vont mailler les entrées de ville, parce que la délinquance ne s'arrête pas une fois qu'on a passé le panneau Lens.

Et derrière, de le compléter avec un centre de supervision intercommunal. Donc on a travaillé déjà avec les communes voisines pour regarder comment on peut mutualiser aussi ces besoins.

C'est une charge qui ne pèse pas sur la commune en totalité. C'est aussi ça une bonne maîtrise financière, ce n'est pas de promettre tout et derrière de se rendre compte qu'on ne pourra pas tenir, comme certains peuvent le proposer. Nous, on est vraiment dans quelque chose de cohérent et surtout de réaliste et de réalisable. »

Jean Philippe

« Bruno Clavé, votre opposant, nous a affirmé à notre micro, c'est pour ça qu'on vous pose la question, que la municipalité avait retiré la nouvelle bonification indiciaire aux ASVP. Qu'en est-il ? »

Sylvain Robert

« Monsieur Clavé, il faut qu'il se rappelle par rapport à la loi. La nouvelle bonification indiciaire, donc pour vos auditeurs, c'est une prime qui est encadrée dans un modèle bien précis, c'est-à-dire que certains agents peuvent y prétendre, d'autres non.

Et on s'est rendu compte que cette nouvelle bonification était indument perçue par certains agents, et donc on a dû se mettre en conformité, ce qui est bien normal.

Et donc par rapport à ça, certains agents ont eu droit et la touchent, d'autres n'y ont pas droit et légitimement on ne peut pas leur verser. »

Jean Philippe

« Sylvain Robert, quelles sont vos autres propositions, notamment sur la jeunesse ? Vous souhaitez par exemple créer une carte à dos d'un montant de 100 euros ? »

Sylvain Robert

« Oui, alors ça ne se limite pas à ça. C'est surtout de regarder aujourd'hui comment on le met dans un secteur aussi plus cohérent d'accompagnement de la jeunesse.

On l'a déjà fait avec l'accompagnement au permis, parce qu'on sait qu'au moment où on cherche les emplois, ça peut être un élément moteur.

Et on l'a vu aussi avec les 1000 emplois, les 1000 contrats qu'on a pu signer avec des jeunes au cours de la mandature 2020-2026, que derrière l'aide au permis était vraiment importante et voire prépondérante pour certains métiers.

On a cette carte que vous évoquez à 100 euros à l'entrée en sixième, mais c'est incomplet aussi. La carte, le passeport qu'on va mettre à 30 euros par an, par enfant, par les écoliers, parce que la compétence de la ville s'arrête au niveau du CM2.

Donc c'est de regarder comment on accompagne avec ce passe sport, avec cette carte à dos qui sera dépensable chez les commerçants mais aussi dans les associations, comment on garde ce lien social.

Et puis à côté de ça, le lien c'est aussi comment les associations peuvent intervenir dans les quartiers, mais aussi comment les jeunes peuvent construire leurs propres projets, notamment en développant les CAJ multi-sites, en revenant un peu sur une façon d'organisation de proximité par rapport à ce qui existe déjà et ce qu'on va compléter. »

Jean Philippe

« Pour terminer, grâce à la vente du stade Bollaert, la ville s'est dégagée une petite marge financière. Comment justement cela va vous aider à financer vos différents projets ? »

Sylvain Robert

« Écoutez, déjà le montant est estimé par les services de l'État. Vous parliez tout à l'heure de la Chambre régionale des comptes, c'est la même direction, c'est Bercy qui a estimé la vente de Bollaert.

Donc d'un côté, si on doit faire référence à la Chambre régionale des comptes sur certains sujets, il faut aller jusqu'au bout et donc y faire référence.

Parce que je constate que cette évolution, en tout cas cette stratégie financière que l'on peut porter au niveau de la ville, certains la décrivent, voire la traduisent devant le tribunal administratif, mais derrière reprennent bien les recettes pour pouvoir les affecter tel que les uns et les autres peuvent le faire.

Aujourd'hui, sur cette évolution de financement supplémentaire, on l'avait évoqué dès le départ. Il y a certes la question de la baisse de la taxe foncière, parce que je vous parlais tout à l'heure de nouveaux habitants, d'accueillir une nouvelle population.

C'est comment, dans cette stratégie foncière de long terme, on arrive à avoir une maîtrise et une visibilité sur cette taxe dans la part communale.

Donc une baisse de 10 % de la part communale, 5 % dès 2026 et 10 % sur la totalité du mandat.

Là où, d'un autre côté, l'État a voté une augmentation des bases. Donc il faut regarder aussi que les évolutions de ces dernières années, nous au niveau de la ville, on n'a pas augmenté les taux depuis 13 ans. Les évolutions que l'on a tous pu payer viennent des bases votées par l'État.

Et de l'autre côté, c'est aussi l'engagement sur l'accompagnement de cette dynamique liée au commerce, liée au centre-ville.

Parce que les commerçants d'un côté auront aussi le bénéfice de cette évolution de taxes à la baisse, mais de l'autre côté les travaux que j'évoquais tout à l'heure,

cette réflexion partagée entre les habitants et les commerçants sur comment on repense le centre-ville.

C'est aussi une affectation de cette recette qui permettra là aussi d'aller au bout de ce projet. »

Jean Philippe

« Et bien Sylvain Robert, merci beaucoup d'avoir répondu à mes questions et je rappelle que vous êtes candidat pour ces élections municipales à Lens et que vous conduisez donc la liste d'union de la gauche Lens Toujours.

Merci à vous. »

Sylvain Robert

« Merci à vous, bonne journée. »